

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Années 1852-1853.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME PREMIER.



LYON.
IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

1853



DESCRIPTION

DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES DU GENRE

ANOBIUM (DRYOPHILUS), Chevrolat,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 août 1852.)

1. *Anobium longicolle*.

Elongatum, subcylindricum, parùm nitidum, pube luteâ-sericans; fusco-ferrugineum, antennis pedibusque dilutioribus, oculis solis nigris; scutello densiùs albido-pubescente; interstitiis striarum parciùs punctatis; antennarum articulis intermediis subelongatis; thorace oblongo.

Long. 0^m,002 à 0^m,003 (1 à 1 1/2 l.)

♂ *Antennes* beaucoup plus longues que la moitié du corps, à trois derniers articles très-grands; les neuvième et dixième, pris ensemble, égalant les sept précédents réunis. *Yeux* très-saillants. *Tête* et *Prothorax* obscurs avec le sommet de ce dernier ferrugineux. *Prothorax* subdéprimé, sensiblement étranglé à son tiers antérieur, marqué au milieu du tiers postérieur du disque d'un petit tubercule ou carène courte, de chaque côté de laquelle se trouve une large fossette plus ou moins profonde. *Elytres* sublinéaires, légèrement rétrécies au milieu, subdéprimées vers la région scutellaire, quatre fois plus longues que le prothorax.

♀ *Antennes* de la longueur de la moitié du corps, à trois

derniers articles d'une moitié moins grands que dans le ♂, égalant, pris ensemble, les sept précédents réunis. *Yeux* médiocrement saillants. *Tête* et *Prothorax* entièrement ferrugineux. *Prothorax* longitudinalement convexe, très-légèrement comprimé antérieurement sur les côtés, élevé à la base en forme de carène très-obsolète, de chaque côté de laquelle se trouve un sillon oblique peu apparent. *Elytres* en ovale allongé, régulièrement convexes, non rétrécies au milieu, trois fois et demie plus longues que le prothorax.

Corps allongé, peu brillant, subcylindrique, ponctué, convexe, d'une pubescence soyeuse et jaunâtre.

Tête transversale, convexe, garnie de poils jaunâtres et brillants, assez serrés; couverte d'une ponctuation assez forte et rugueuse; d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Vertex* marqué d'un très-court sillon, souvent caché sous le bord antérieur du prothorax. *Yeux* grands, noirs.

Antennes pubescentes, à premier article plus épais que les suivants, en massue un peu arquée; le deuxième subcylindrique, un peu plus long que le suivant; les troisième à huitième subcylindriques, un peu plus longs que larges, presque égaux; les trois derniers très-allongés, un peu plus épais que les précédents; le dernier un peu plus long que le neuvième, le dixième sensiblement plus court que le précédent et que le suivant; entièrement d'une couleur ferrugineuse plus ou moins claire.

Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, plus long que large, un peu rétréci en avant, obliquement tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et au milieu de la base; celle-ci sinueuse et impressionnée près des angles postérieurs; ceux-ci presque droits, les antérieurs nuls; couvert d'une ponctuation assez forte et rugueuse; ferrugineux ♀, ou obscur avec la partie antérieure ferrugineuse ♂; peu brillant et garni d'une pubescence soyeuse et jaunâtre, plus serrée au milieu, en avant et près des angles postérieurs.

Écusson arrondi, couvert d'un duvet serré, blanchâtre.

Élytres allongées, arrondies au sommet, marquées de dix stries ponctuées et du commencement d'une onzième à la base vers l'écusson; les deux suturales et les deux latérales postérieurement plus profondes et réunies une à une; les intervalles planes, parcimonieusement et rugueusement ponctués, mais beaucoup plus légèrement que la tête et le prothorax; un peu brillantes, entièrement d'un ferrugineux plus ou moins obscur avec la base ordinairement plus claire; garnies de poils brillants, jaunâtres, plus fins, plus longs et moins serrés que ceux de la tête et du prothorax. Epaules saillantes.

Dessous du corps finement ponctué, d'un noir de poix brillant avec l'extrémité du ventre plus ou moins ferrugineuse; le bord apical des deuxième, troisième et quatrième segments ventraux cilié de poils jaunâtres.

Pieds finement pubescents, d'un ferrugineux assez clair.

PATRIE : LA PROVENCE. Février et mars. Assez commun sur le *Pin pignon* (*Pinus pinea* LIN.) et sur le *Genévrier cade* (*Juniperus oxicedrus* L.).

VAR. Les élytres sont quelquefois entièrement ferrugineuses, et d'autres fois obscurcies sur leur disque avec la base toujours plus claire.

Obs. Cette espèce diffère de l'*Anobium pusillum*. GYL. par sa forme plus allongée, plus étroite; par sa couleur moins obscure; par sa pubescence jaunâtre, plus serrée et plus longue; par son prothorax plus inégal et beaucoup plus long; par les stries des élytres moins fines et plus fortement ponctuées, à intervalles couverts d'une ponctuation bien moins serrée; et enfin par ses antennes dont le deuxième article est proportionnellement plus allongé, et dont les trois derniers sont plus épais que les précédents, ceux-ci étant plus grêles que dans l'*A. pusillum*.

2. **Anobium compressicorne.**

Elongatum, subcylindricum, opacum, pube tenuissimâ albidâ-sericans; nigrum, elytrorum prothoracisque apice summo, humeris, antennis, ore pedibusque fusco-ferrugineis; scutello densiùs albidò-pubescente; interstiliis striarum densè punctatis; antennarum urticulis intermediis contiguïs.

Long. 0^m.0023 à 0^m.0033 (1 à 1^m 1/2 l.)

♂ *Antennes* presque aussi longues que le corps; à neuvième, dixième et onzième articles très-grands et assez fortement comprimés; le neuvième aussi long que les sept précédents réunis. *Yeux* très-saillants. *Prothorax* légèrement étranglé antérieurement; légèrement convexe et muni au milieu de son tiers postérieur d'une espèce de carène courte, de chaque côté de laquelle se trouve une large fossette oblique et ovale.

♀ *Antennes* à peine de la longueur de la moitié du corps; à neuvième, dixième et onzième articles d'une moitié moins grands que dans le ♂, légèrement comprimés; le neuvième, seulement, de la longueur des quatre précédents réunis. *Yeux* médiocrement saillants. *Prothorax* régulièrement convexe et égal.

Corps allongé, opaque, subcylindrique, rugueux, couvert d'un court duvet blanchâtre.

Tête transversale, convexe, couverte d'une ponctuation assez forte et rugueuse, et marquée sur le vertex d'un sillon très-court; d'un noir opaque avec les *parties de la bouche* ferrugineuses. *Yeux* grands, noirs.

Antennes pubescentes: à premier article dilaté en dedans; le deuxième subcylindrique, plus court et plus grêle que le premier; le troisième, pas plus long que large, un peu plus grêle et beaucoup plus court que le précédent; les quatrième à huitième serrés, légèrement transversaux; les trois derniers beaucoup plus allongés et plus épais que les précédents; le dixième plus

court que le précédent, et le suivant et le dernier un peu plus long que le neuvième; entièrement ferrugineuses, avec les premier, neuvième, dixième et onzième articles des ♂ quelquefois obscurcis.

Prothorax plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, rétréci en avant, obliquement tronqué au sommet, légèrement arrondi sur les côtés et au milieu de la base; celle-ci légèrement sinueuse et impressionnée près des angles postérieurs; ceux-ci obtus, les antérieurs nuls; couvert d'une ponctuation serrée, assez forte et rugueuse; d'un noir opaque, avec le bord antérieur ferrugineux.

Ecusson arrondi, couvert d'un duvet très-serré et blanchâtre.

Elytres trois fois et demie plus longues que le prothorax, arrondies au sommet, marquées de dix stries assez finement ponctuées et du commencement d'une onzième vers l'écusson; les deux latérales et les deux suturales postérieurement plus profondes et réunies une à une; les intervalles plans, finement et densément ponctués; d'un noir opaque avec le calus huméral, le bord apical et quelquefois la partie postérieure du bord latéral d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Epaulles saillantes.

Dessous du corps rugueusement ponctué, noir, soyeux, avec les deuxième, troisième et quatrième segments ventraux densément ciliés de poils grisâtres, à leur bord postérieur.

Pieds pubescents, d'un ferrugineux plus ou moins obscur.

PATRIE: Mont-Pilat (Loire), Avenas (Rhône), mai, juin, sur le *Pin sauvage* (*Pinus sylvestris*, LIN.) Assez rare.

VAR. Les élytres sont quelquefois entièrement d'un brun ferrugineux.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Anobium pusillum*, GYL. Elle en diffère néanmoins par son écusson densément couvert de poils blanchâtres; par son prothorax moins court, et surtout par la conformation de ses antennes dont les troisième à huitième articles sont beaucoup plus serrés et plus courts, et dont

les trois derniers sont plus allongés, plus épais et plus comprimés. Elle se distingue de l'*Anobium longicolle*, par la structure de ses antennes, par sa pubescence moins longue, et par sa couleur plus obscure.

3. *Anobium rugicolle*.

Oblongo-ovatum, subcylindricum, parùm nitidum, tenuiter pube albidâ holosericeum; nigrum, prothoracis et elytrorum apice, humerisque rufo-piceis; antennis, ore pedibusque ferrugineis; prothorace basi carinato, brevi; striarum interstitiis parè punctatis; antennis basi pube tenui longiore hirsutis ♀.

Long. 0^m,00225 (1 à 1 1/4 l.).

Corps ovale, oblong, subcylindrique, peu brillant; couvert d'une pubescence blanchâtre.

Tête transversale; convexe; couverte d'une ponctuation forte et rugueuse; garnie d'un léger duvet soyeux, blanchâtre; d'un noir opaque, avec les parties de la bouche ferrugineuses. Yeux grands, saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la moitié du corps; à premier article en massue: le deuxième un peu plus long que les suivants: les troisième à huitième presque égaux, un peu serrés, pas plus longs que larges: les trois derniers allongés, égalant, pris ensemble, tous les précédents réunis: le dixième un peu plus court que le précédent et le suivant: le onzième un peu plus long que le neuvième: celui-ci égalant les trois précédents réunis: entièrement d'un ferrugineux clair, et garnies, surtout à la base, d'une pubescence fine, assez longue.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres; plus court que large; obliquement tronqué au sommet, arrondi sur les côtés et au milieu de la base: celle-ci légèrement sinueuse et impressionnée près des angles postérieurs: ceux-ci et les antérieurs très-obtus ou légèrement arrondis; garni de poils rares, fins et soyeux; couvert de points assez forts et rugueux, souvent anastomosés, de manière

à former des rides longitudinales; d'un noir opaque, avec le bord antérieur d'un roux de poix; marqué à la base d'une petite carène longitudinale occupant le tiers de la longueur.

Ecusson arrondi, ponctué, noir.

Elytres trois fois et demie plus longues que le prothorax; arrondies au sommet; marquées de dix stries ponctuées et du commencement d'une onzième vers l'écusson; à intervalles plans, couverts d'une ponctuation rare et obsolète, comme écailleuse, ce qui les fait paraître réticulés; garnies d'une pubescence blanchâtre et soyeuse, peu serrée; d'un noir un peu brillant, avec le bord apical et le calus huméral d'un roux de poix: celui-ci assez saillant.

Dessous du corps rugueusement ponctué; noir; finement pubescent, avec le bord apical des deuxième, troisième et quatrième segments ventraux, densément cilié de poils blanchâtres.

Pieds pubescents; d'un ferrugineux clair.

PATRIE: Lyon, sur le chêne. Rare ♀.

Obs. Cette espèce, très-voisine de l'*Anobium pusillum*, s'en distingue cependant par les intervalles des stries moins ponctués, par la carène de son prothorax, par la couleur plus claire des pattes et des antennes, et enfin par la structure de celles-ci, dont les articles intermédiaires sont un peu plus courts et plus serrés.